

Part de la surface forestière certifiée PEFC

Pour comprendre

■ La certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) définit des règles de gestion durable de la forêt. Elle a été mise en place en France en 1999. L'indicateur dont il est question ici fait référence aux critères ou bonnes pratiques destinés aux propriétaires forestiers et aux exploitants de bois (qui produisent et récoltent le bois).

La certification relève d'une démarche volontaire.

Exemples de critères PEFC : limitation des coupes rases / interdiction de planter des arbres OGM / obligation de conserver au moins un arbre mort par ha / interdiction d'utiliser tout produit phytosanitaire à moins de 6 mètres des cours d'eau et plans d'eau...

Remarques :

--> Il existe également une certification PEFC de la chaîne de contrôle (entreprises de la filière forêt/bois/papier qui transforment et commercialisent le bois).

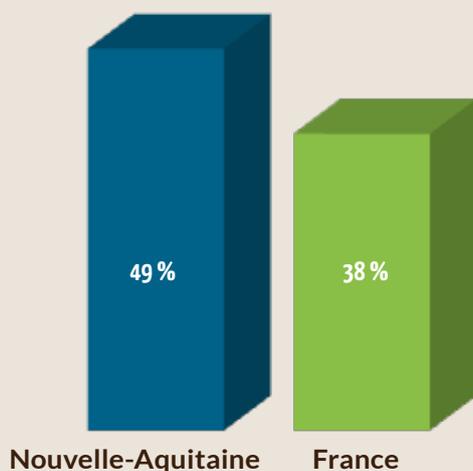
--> PEFC est la première source de bois certifié en France ; toutefois, il existe aussi la certification FSC (Forest Stewardship Council : « Conseil pour la bonne gestion des forêts »)

■ Le calcul de cet indicateur permet de rendre compte de la part des surfaces certifiées PEFC dans la surface forestière totale.

Une augmentation des surfaces forestières certifiées PEFC atteste de la mise en œuvre de pratiques de gestion forestière durable et reflète la volonté des acteurs de la filière forêts-bois de réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Repères

Part de la surface forestière certifiée PEFC en 2016



Surfaces forestières et nombre de propriétaires adhérents au système PEFC en 2016

	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Hectares	1 397 978	6 072 858
Propriétaires	1 300	nc

23 % des surfaces certifiées PEFC de la France métropolitaine

Sources : Agreste (Enquêtes Teruti-Lucas) - PEFC France et Nouvelle-Aquitaine - Traitement : ARB Nouvelle-Aquitaine

Enjeux

■ La forêt est très importante en Nouvelle-Aquitaine en terme d'occupation du sol (34% du territoire). Les forêts accueillent un tiers de la biodiversité en France métropolitaine.

■ La gestion durable des forêts permet de maintenir les nombreux services écosystémiques propres à ces milieux. Les pratiques qui lui sont liées permettent de préserver les sols et les ressources en eau en limitant l'érosion, de fixer une part importante du carbone, atout dans la lutte contre le réchauffement climatique, et de favoriser la biodiversité : régénération naturelle, maintien d'îlots de diversité, périodes d'intervention choisies en fonction des espèces présentes, encadrement de l'utilisation des engrais et fertilisant de synthèse...

Evolution de la surface forestière certifiée PEFC entre 2002 et 2016 en Nouvelle-Aquitaine



Notes :
 --> les données concernant les surfaces forestières totales, fournies par l'enquête Teruti-Lucas et nécessaires au calcul de l'indicateur, ne sont pas disponibles avant 2006 et après 2014. La surface forestière pour 2016 provient de PEFC France.
 --> l'enquête Teruti-Lucas n'a pas été réalisée en 2011, année de recensement agricole.

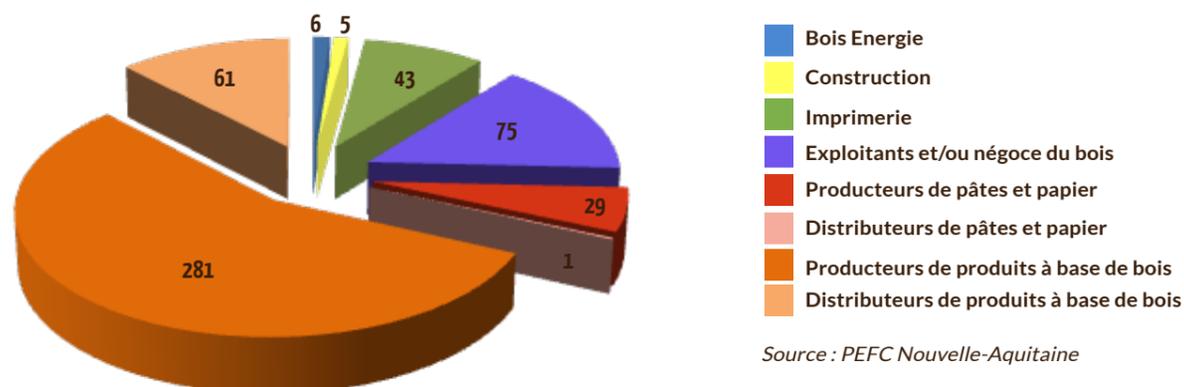
Sources : PEFC Nouvelle-Aquitaine / Agreste (Enquête Teruti-Lucas) - Traitement : ARB Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, la surface forestière certifiée PEFC est de 1 397 978 hectares en 2016, ce qui correspond à 49 % de la surface forestière du territoire.

Elle était de 33 % en 2006 (1 006 856 hectares). On constate une augmentation régulière ces quinze dernières années.

Informations complémentaires : en aval de la certification forestière, le système PEFC s'assure du suivi et de la traçabilité des bois certifiés. Les entreprises de la chaîne du bois qui ont mis en place une chaîne de contrôle sont de plus en plus nombreuses et issues de secteurs divers. Elle concerne aujourd'hui aussi bien des exploitants, que des négociants, ou des industriels de la transformation, ou bien encore des distributeurs. La certification PEFC s'impose aujourd'hui comme un élément de différenciation sur des marchés très concurrentiels.

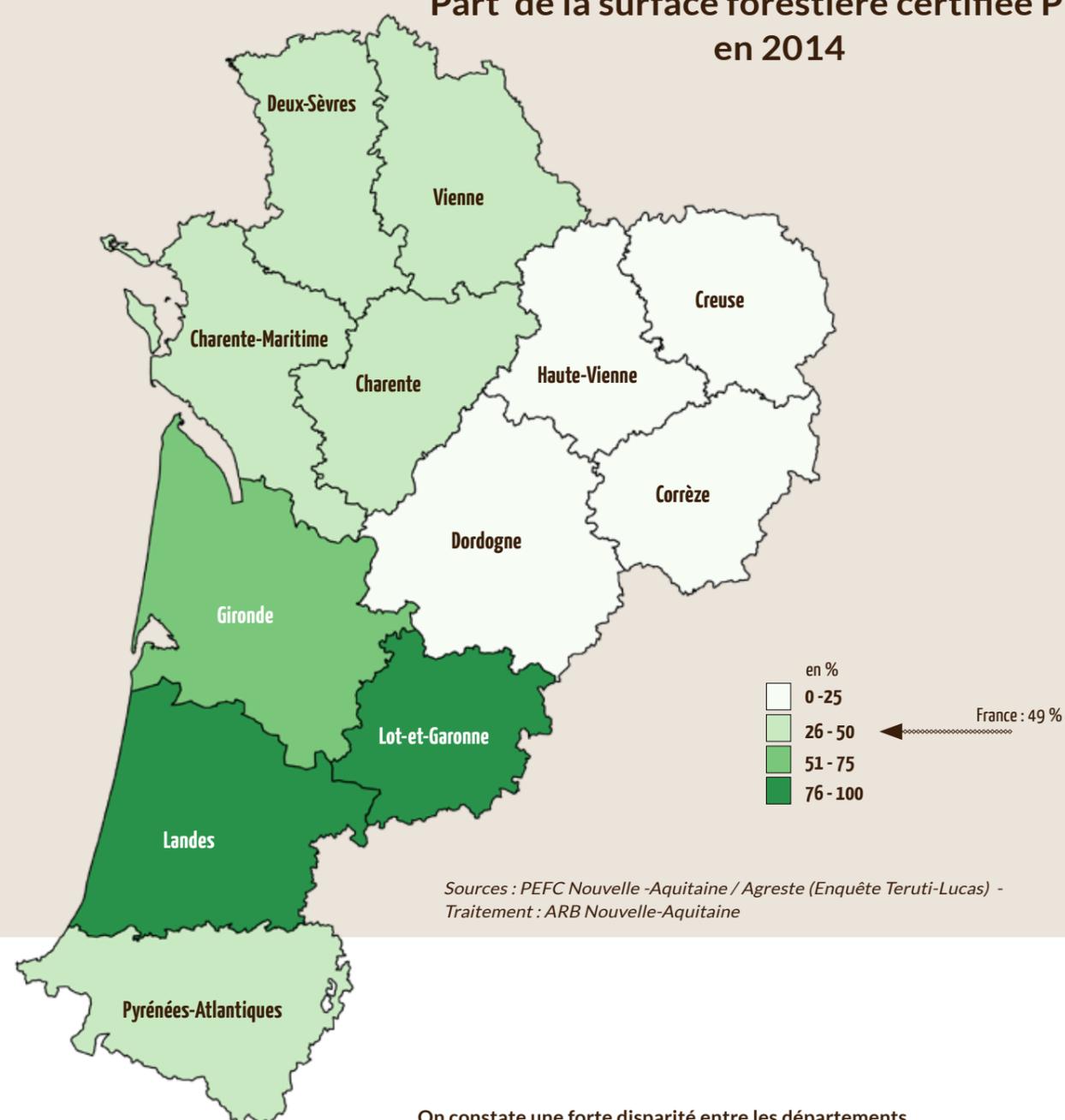
Nombre d'entreprises certifiées par secteur d'activité en 2016 en Nouvelle-Aquitaine



Source : PEFC Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, 501 entreprises sont certifiées PEFC en 2016. Plus de la moitié d'entre elles sont des entreprises du secteur de la production de produits à base de bois (panneaux, parquets, emballages...).

Part de la surface forestière certifiée PEFC en 2014



Sources : PEFC Nouvelle-Aquitaine / Agreste (Enquête Teruti-Lucas) - Traitement : ARB Nouvelle-Aquitaine

On constate une forte disparité entre les départements. La part de la surface forestière certifiée PEFC des départements de l'ex-région limousine est inférieure à 25 %. Celle des Landes et du Lot-et-Garonne est supérieure à 75 %.

Objectifs réglementaires

Il n'y a pas d'objectifs à proprement parlé pour cet indicateur. Cependant :

- l'article 34 de la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 indique que « l'Etat s'engage [...] à promouvoir la certification et l'emploi de bois certifié [...] dans les constructions publiques à compter de 2010 » ; ce qui peut être un facteur d'explication du fait que la part des surfaces forestières certifiées PEFC a augmenté de 4 % entre 2010 et 2012 (soit en moyenne 2% par an), alors qu'elle n'avait augmenté que de 1 % entre 2009 et 2010.

- le Programme National de la Forêt et du Bois 2016-2026 prévu par la loi LAAF de 2014 a pour objectif de « Créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant durablement la ressource disponible en France, pour la transition bas carbone ». On peut penser que cette nouvelle politique conduira à dynamiser la filière PEFC et soutiendra la progression des surfaces certifiées.

Méthode

FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

$$\frac{\text{Surface forestière certifiée PEFC}}{\text{Surface forestière}} \times 100$$

LES DONNEES

> Sources :

- Surface forestière 2006 à 2014 : Agreste (enquête Teruti-Lucas)
- Surface forestière 2016 : PEFC France
- Surface forestière certifiée PEFC 2002 à 2016 : PEFC Nouvelle-Aquitaine

> Fréquence d'actualisation : annuelle

> Territoire à l'étude : région, départements

LIMITES DE L'INDICATEUR

> Les schémas de certification forestière PEFC sont réactualisés tous les 5 ans ce qui rend la comparaison difficile à long terme ; le dernier a été mis à jour pour la période 2012-2017.

> La durabilité des produits labellisés PEFC est remise en cause par l'ONG « les Amis de la Terre ». Leurs principaux reproches sont : le manque de contrôle, le fait que des pressions sont exercées sur les propriétaires par les exploitants et les coopératives (ce qui remet en cause l'aspect volontaire de la démarche), des cahiers des charges peu contraignants.

Pour en savoir plus

- > Site PEFC France
- > PEFC France, «Rapport d'activité 2016».
- > PEFC France, «Schéma français de certification forestière», 2012-2017.
- > PEFC France, «Certification forestière - les 10 ans du système PEFC», 2009.
- > Noé conservation - INPN, «Observatoire de la Biodiversité des Forêts», février 2015.
- > MNHN, «Le Grand Capricorne», Fiche 1088.
- > Agreste, «Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes La première région agricole et forestière de France, Analyses et résultats, n°1, mai 2015.
- > IGN, «Indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines, édition 2015.

ZOOM sur le Grand capricorne (CERAMBYX CERDO L., 1758)



Photo : Blognature.fr

La femelle du Grand capricorne pond dans les anfractuosités des troncs âgés du bois sénescant ou coupé. Les larves creusent des galeries jusqu'au plus profond du tronc où a lieu la nymphose. Cette espèce pionnière peut être observée dans tous les milieux où l'on trouve des chênes âgés. Il est donc important pour la préservation de cette espèce protégée au titre de la convention de Berne de conserver des vieux chênes sur pieds, par exemple en mettant en place des îlots de vieillissement au sein des parcelles forestières. Le Cahier des charges national pour le propriétaire forestier de PEFC indique que les propriétaires doivent conserver « au moins un arbre mort ou sénescant par hectare ».

Action financée par :



avec le soutien de :

